

Transcription textuelle de l'infographie « Mesure de l'électricité injectée dans le réseau »

Mesure de l'électricité soutirée au réseau

Pour mesurer l'électricité injectée dans le réseau, il suffit de soustraire l'électricité consommée à celle produite.

Depuis le réseau, l'électricité prélevée est d'abord sécurisée via un disjoncteur. Ensuite, un nouveau compteur communicant compte la consommation. Cette électricité est par la suite utilisée dans la maison.

L'électricité produite par les panneaux solaires en courant continu est convertie en courant alternatif grâce à un onduleur afin d'être directement utilisée dans la maison.

L'électricité non consommée provenant des panneaux solaires est ensuite réinjectée dans le réseau, après comptage de cette production par le compteur communicant puis sécurisation par le disjoncteur.